

MAIRIE D'AMPLEPUIS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2025
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°22-4

OBJET :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 –
SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté­re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres
Présent(s) : 18
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) : 9

Délibération comportant
1 page(s),
0 annexe(s)
Réception en Préfecture le :
Publication le : *11/7/25*

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le huit juillet deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia BALMONT, Patricia PIVOT

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Jean-Pierre HERRADA (pouvoir à Jean-François TEIL), Sandrine DEVEAUX (pouvoir à Corinne GELIN), Laurence PIERRAT (pouvoir à Lydie AUGAY), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Romain COLLIER (pouvoir à Pascale CERNICCHIARO), Dimitri GIRARD (pouvoir à Daniel DUMONTET)

Le ou les membres absent(s) : Henri BURNICHON, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Romain COLLIER, Dimitri GIRARD

M Henri BURNICHON et M Daniel DUMONTET quittent la salle ;

Vu les dossiers de demande de subvention des associations ;

Propositions de la Commission affaires sociales réunie le 19/06/2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances- affaires générales réunie le 30/06/2025

Le Conseil municipal **ADOpte** comme suit les montants des subventions versées aux associations à caractère social pour 2025 :

- Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH)	120.00 €
- Les Jardiniers d'Amplepuis	120.00 €
- Les Conjointes Survivants	120.00 €
- Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais (AGHIB)	120.00 €
- CATM	120.00 €
- Centre Social du Parc	240.00 €
- Soleil Plus	120.00 €
- Etre écolier à Kyabe	120.00 €
- Croix rouge Française	120.00 €
- Relais opération orange de sœur Emmanuelle	120.00 €
- Faunambule	120.00 €
- Hospitalité de Lourdes	120.00 €
- Amicale des donneurs de sang	120.00 €
- Atelier tiers-lieu	120.00 €
TOTAL	1 800.00 €

M Henri BURNICHON Et M Daniel DUMONTET s'étant retirés, adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations Pour copie conforme.

Amplepuis, le 08 juillet 2025

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,
René PONTET

René PONTET